l'esprit VILLAGE
SOULAINES sur AUBANCE

SOULAINES infos

n°80 - Février 2017

**« Février, entre tous les mois,
le plus court et le moins courtois. »**

CULTURE

LA GRANGE AUX DÎMES FÊTE LES AMOUREUX

Samedi 11 février 2017 à 20h30

A quelques jours de la Saint-Valentin, la commission culturelle vous propose de passer une soirée en amoureux ou entre amis avec le groupe de jazz Alex Grenier Trio.
Vous pourrez écouter des morceaux de jazz chaleureux qui ne vous laisseront pas indifférent !
Réservations au 02.41.45.30.21
ou grangeauxdimes.pagesperso-orange.fr
Tarifs : 10€, 7€ et 5€.

Semaine citoyenne

L'an passé, la municipalité a organisé une journée citoyenne fin avril. Malheureusement, la météo était très mauvaise et la dizaine de personnes présentes au RDV ont déclaré forfait face au vent et à la pluie!
Cette année, afin de réussir vraiment ce moment, nous vous proposons une semaine citoyenne, **du 1er au 6 Mai**, avec un temps fort le samedi 6.
Ainsi, chacune, chacun, pourra trouver un petit temps pour un geste citoyen devant chez lui, dans sa rue, dans son hameau.
Les enfants de l'école pourront eux aussi participer sur le temps scolaire, avec également une organisation spécifique pour les TAP et l'ALSH durant cette première semaine de Mai.
Je vous propose de faire remonter à la mairie vos **idées de travaux** pour améliorer notre environnement communal **avant le 20 Février.**
Dans le Soulaines Infos de Mars, nous publierons la liste de tous les « chantiers possibles », et dans le Soulaines Infos d'Avril, la liste définitive de tous les ateliers, avec les détails pratiques.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER

- Alain Agator a été élu par les conseillers pour siéger au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).
- Un avenant à la convention de gestion ALM a été présenté et approuvé par les conseillers. Cette convention concerne le service commun du technicien de secteur. 3 nouvelles communes rejoignent les 8 déjà adhérentes (Béhuard, Saint-Léger des Bois et Savennières). L'avenant entérine ces nouvelles adhésions et les pourcentages horaires qui en découlent. Le technicien consacrera 5% de son temps à Soulaines, pour un coût en 2017 de 3700 €.
- Différentes autorisations budgétaires spéciales ont été validées. Il s'agit de l'ouverture de certains crédits avant le vote du budget 2017.
- Les subventions aux associations ont été votées. Elles sont réparties entre 14 associations pour un montant total de 7904 € : SPA 382 €, ASDMS Basket 100 €, Comice Agricole 100 €, ACIC 350 €, APE 600 €, Association des Anciens Combattants 100 €, ADMR 972 €, Ecole de musique 1000 €, Comité de Jumelage 1300 €, Fanfare 500 €, Comité des Fêtes 800 €, Société l'Union 200 €, Oeuvre de Cheval et d'Art 1350 €, Chasseurs de la Marzelle 150 €.

**Prochain conseil municipal :
lundi 20 février à 20h30**

INFORMATIONS MAIRIE

CULTURE

Salle comble à la Grange aux Dîmes !

Le 21 janvier dernier, Olivier le magicien et Passe Muraille de Fort Boyard ont conquis le public venu en nombre pour assister au spectacle de magie proposé par la commission culturelle.

Pendant plus d'une heure trente, les deux compères ont su jouer avec le public grâce à leur humour et leur simplicité.

Parents et enfants ont pu apprécier leur professionnalisme, en se prêtant au jeu des différents tours de magie et ont pu profiter de leur présence pour une séance de dédicaces et de photos.

Une soirée inoubliable pour tous les enfants !

Merci à toute l'équipe technique et aux bénévoles d'avoir contribué au bon déroulement de ce spectacle.

Inscription à l'école

Votre enfant est né(e) en 2014, n'hésitez pas à prendre contact dès maintenant avec la mairie si vous souhaitez l'inscrire pour la rentrée de septembre 2017.

Ensuite, vous pouvez me contacter par téléphone au 02.41.45. 72.08. Je vous proposerai un RDV pour vous présenter l'école.

Laure Rafin, directrice de l'école Nicolas Condorcet - Soulaines sur Aubance

CCAS - Repas des aînés

La commune et le CCAS organisent comme chaque année le repas des aînés. Il aura lieu le samedi 4 février à 12h dans le restaurant scolaire et sera préparé par le cuisinier actuel Jean-Noël Moreau.

L'ESPOIR

THÉÂTRE : LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE

Depuis septembre, la troupe de l'Espoir répète sa nouvelle comédie qu'elle présentera en mars prochain. Elle a choisi de reprendre la pièce culte du Splendid : « Le Père Noël est une ordure » qu'elle a déjà joué il y a plus de 20 ans.

Le soir de Noël, à la permanence de SOS Détresse Amitié, Pierre et Thérèse sont perturbés par l'arrivée de personnages marginaux et farfelus qui provoquent des catastrophes en chaîne ...

Une partie des recettes sera reversée à différentes associations caritatives (La Banque Alimentaire, les Restos du Coeur, l'AFELT ...)

Vendredi 10, 17 et 24 mars à 20h30
Samedi 11, 18 et 25 mars à 20h30
Mardi 14 mars à 20h30
Dimanche 26 mars à 16h00

Extérieurs : 8 € / Adhérents: 5 € / - de 12 ans : 3 €
Réservations : 06.44.84.71.87
ou espoirsoulaines.wixsite.com/asso
(Adhérents à compter du 4 février et extérieurs à partir du 11 février)

Projet jeunes : séjour ados été 2017

Vous êtes né entre 2002 et 2004 ?

Le local jeunes vous convie à la réunion de lancement du projet de jeunes : séjour ados de l'été 2017.

Certains d'entre vous nous ont demandé de créer le séjour ado de cet été, c'est le moment !

Samedi 11 février 2017, de 10h à 12h
au local jeunes

Il est temps de faire partager vos souhaits et de les concrétiser. Venez nombreux !

Merci de rendre réponse de votre participation.

Stéphanie 06.08.01.61.62 tousegosoulaines@yahoo.fr

Bibliothèque

Départ de Daniel Dauthieu

Daniel Dauthieu avait rejoint l'équipe de bénévoles de la Bibliothèque début 2013. Il a souhaité arrêter cette activité fin 2016. Il s'était beaucoup impliqué notamment pour le choix, la mise en place du nouveau logiciel de prêts et le site Internet. Il était toujours disponible pour toutes les questions informatiques.
Merci pour ces années au service de nos lecteurs !

L'équipe des bénévoles

COMITÉ DE JUMELAGE

l'esprit VILLAGE
SOULAINES sur AUBANCE

Amis du jumelage, le comité de jumelage de Soulaines vous invite à son assemblée générale qui se tiendra le vendredi 10 février, à 20h, à la salle Cortequisse. Nous ferons le bilan de l'année passée qui a été l'année du 10ème anniversaire de notre jumelage.
Nous aborderons nos activités à venir :
- notre soirée festive annuelle, une « soirée couscous », le samedi 4 mars,
- une nouveauté, un rallye pédestre par les chemins sur le thème de l'Europe et du jumelage, que nous proposerons le 14 mai 2017, au plus près de la fête de l'Europe,
- nos projets d'échange avec Rottmersleben.

Nous vous espérons nombreux à notre assemblée générale que nous terminerons en partageant la galette des Rois.

Le Bureau du comité de jumelage

Vigilance Citoyenne 49

Une nouvelle association s'est créée à Soulaines sur Aubance : Vigilance Citoyenne 49.
Son objectif est d'informer les citoyens des conséquences sanitaires, économiques et techniques des évolutions liées à l'habitat qui nous sont imposées.
Ce collectif s'est constitué suite à l'installation récente des compteurs Linky et propose des rencontres à toute personne en recherche d'informations, conseils ou aide directe.
Pour une prise de contact :
vigilancecitoyenne49@laposte.net

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

À partir du 15 janvier :

Un enfant de parents français voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :
- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire Cerfa 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Un enfant de parents étrangers européens qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents européen doit présenter les 3 documents suivants :
- Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport ou titre de séjour
- Formulaire Cerfa 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Un enfant de parents étrangers d'un pays autre qu'européen qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :
- Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport, titre de séjour valide ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride
- Formulaire Cerfa 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.

Œuvre de cheval et d'art

L'association Œuvre de Cheval et d'Art fait un **appel à bénévoles** pour sa manifestation du **dimanche 21 Mai,** et/ou avant cette date, pour l'organisation de la journée.
Si vous avez apprécié les deux premières éditions et que vous souhaitez prendre part à la fabrication de panneaux, à l'installation des intervenants dans Soulaines, à la gestion de la buvette ou du stand de fouées, n'hésitez pas à vous manifester auprès d'Arnaud Place au 09.51.02.45.12.

MEMO

MAIRIE
www.soulaines-sur-aubance.fr
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30.
Samedi de 9h à 12h.
02.41.45.30.21
mairie@soulaines-sur-aubance.fr
Permanence d'élus : le samedi de 11h à 12h.
GRANGE AUX DÎMES
http://grangeauxdimes.pagesperso-orange.fr/

BIBLIOTHÈQUE
Lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 16h30 à 19h.
02.41.44.29.72 - biblisoulaines@orange.fr
http://biblisoulaines.opac3d.fr
LOCAL JEUNES : 06.08.01.61.62
ÉCOLE : 02.41.45.72.08
ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE : 02.41.57.63.98
06.08.01.61.62
TRANSPORT SOLIDAIRE : 02.41.45.30.21

MEMO

Compostage : obtenir un composteur, c'est possible !

Angers Loire Métropole met à la disposition des particuliers des composteurs individuels moyennant une participation de 20€. Réservation avant le vendredi 10 mars, pour une mise à disposition le mercredi 29 mars. Réservation auprès de la mairie ou au numéro vert 0800.41.88.00.
Si vous n'avez pas de jardin, vous pouvez opter pour le **lombricompostage**. Renseignements et inscription uniquement au 0800.41.88.00.
Plus d'informations sur le site d'Angers Loire Métropole.

Influenza aviaire : message aux détenteurs de volailles ou oiseaux captifs

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.
Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.
Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :
- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée… pour le nettoyage de votre élevage
Pour en savoir plus : http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire

L'AGENDA DES MOIS DE FÉVRIER ET MARS

quoi	qui	quand	où
Repas des anciens	CCAS	Samedi 4 février	Restaurant scolaire
Assemblée Générale	Société l'Union	Dimanche 5 février	L'Union
Assemblée Générale	Comité de Jumelage	Vendredi 10 février 20h	Salle Cortequisse
Alex Grenier Trio (jazz)	Commission Culture	Samedi 11 février 20h30	Grange aux Dîmes
Soirée couscous	Comité de Jumelage	Samedi 04 mars	
Le Père Noël est une ordure (théâtre)	L'Espoir	10, 11, 14, 17, 18, 24, 25 mars 20h30 et 26 mars à 16h	Grange aux Dîmes

Ce journal est réalisé et imprimé sur papier 100% recyclé
par la commission Information-Communication
du Conseil municipal de Soulaines sur Aubance.
Ne pas jeter sur la voie publique.

RAPPEL AUX ASSOCIATIONS

Le prochain Soulaines Infos paraîtra
la 1ère semaine de mars.
Merci de nous adresser vos articles avant le 20 février.
communication@soulaines-sur-aubance.fr / 02.41.45.30.21